**CADRE DE MEMOIRE TECHNIQUE (CMT)**

**Consultation : 2025-A037**

**Objet : Collecte et traitement des déchets d’activités de soins a risques infectieux et assimiles et des pièces anatomiques produits par les laboratoires de recherche et d'enseignement et par les infirmeries des composantes de l’université Paris Saclay**

**Le mémoire technique est à réaliser par le soumissionnaire et doit obligatoirement être joint à l’offre pour chacun des lots soumissionnés.**

La valeur technique (critère 2) et les performances en matière de protection de l’environnement (critère 3), seront évaluées suivant les indications complétées ci-dessous. Le candidat rédige ses réponses en respectant et utilisant ce cadre, sous peine d’être pénalisé.

Pour chaque rubrique, si aucun des renseignements demandés n'est apporté par le candidat, la rubrique concernée sera notée zéro.

Il est important de noter que tous les renseignements de ce questionnaire sont contractuels et donc opposables à l'entreprise titulaire durant l'exécution du marché.

Pendant l’exécution du marché, toute modification des renseignements ci-dessous (à condition que la qualité des prestations soit maintenue) devra faire l’objet d’une information auprès du représentant de l’Université dans les meilleurs délais.

SOCIETE :

Coordonnées pour joindre aisément les interlocuteurs de la SOCIETE :

Service administratif :

Nom prénom

Téléphone : ………………………

Télécopie : ………………………

Portable : …………………………

Courrier électronique : …………….….@.……………

Horaire d’ouverture :…………………………….

Service technique :

Numéro de téléphone où adresser la demande : ….…………….………….

Et/ou téléphone de l'astreinte (hors période d'ouverture du service) : …………..…………..…………..

Courrier électronique : …………….….@.……………

**2 - Valeur technique pondérée à 45 %**

Le mémoire technique a pour objectif de juger les offres vis-à-vis des critères de choix techniques retenus à savoir, la valeur technique et la capacité de traitement, les moyens mis en place pour respecter les délais d’exécution, l’assistance technique et le SAV et les moyens de management sociétal et environnemental.

Dans le cas d’un critère (ou sous-critère) non renseigné, la note attribuée sera de 0.

Une note sur 45 points sera attribuée à ce critère.

**2.1 Sous critère : Moyens techniques : 25 points**

Le soumissionnaire doit détailler dans le mémoire technique :

|  |  |
| --- | --- |
| 1. La capacité et la localisation des moyens / procédés de traitement ou de valorisation. *Pièces à joindre : une copie des autorisations préfectorales (pour le transport de déchets dangereux par route, pour les opérations de négoce et courtage de déchets, et pour le stockage et le traitement de déchets).* | 3 points |

|  |  |
| --- | --- |
| 1. Les moyens humains dont dispose le soumissionnaire pour assurer les différentes prestations du marché et la qualification des personnels affectés au marché. | 5 points |

|  |  |
| --- | --- |
| 1. Les moyens logistiques disponibles en détaillant les caractéristiques et capacités des véhicules ainsi que les qualifications et le nombre de chauffeurs. | 5 points |

|  |  |
| --- | --- |
| 1. La disponibilité et les caractéristiques des contenants vides fournis dans le cadre du marché. | 5 points |

|  |  |
| --- | --- |
| 1. Le système d’identification des contenants par site de production et par point de collecte | 3 points |

|  |  |
| --- | --- |
| 1. Les modèles de bordereaux d’enlèvement et de dépôt par point de collecte. *Joindre un exemple* | 4 points |

**2.2 Sous critère : Moyens mis en place pour respecter les délais d’exécution : 15 points**

Le soumissionnaire doit expliciter :

|  |  |
| --- | --- |
| * Les mesures et organisations mises en place afin de respecter les délais d’exécution imposés par les pièces du marché, ainsi que les délais relatifs à la reprogrammation des enlèvements n’ayant pu avoir lieu. | 7 points |

|  |  |
| --- | --- |
| * Les moyens mis en oeuvre pour prendre en compte les exigences et contraintes client.   *Pièce notamment à joindre pour le site de l’UFR médecine de Kremlin-Bicêtre : un exemple de calendrier annuel de collecte intégrant les dates de substitution aux jours fériés* | 4 points |

|  |  |
| --- | --- |
| * Les délais d’intervention dans le cadre d’une demande exceptionnelle (par exemple pour la fourniture de contenants en nombre, etc). | 4 points |

**2.3 Sous critère : Assistance technique et SAV : 5 points**

Le soumissionnaire détaille les bilans annuels par site de production qu’il peut établir (*joindre des exemples*), mais également l’assistance qu’il est susceptible d’apporter à l’Université en matière d’aide à l’élimination des déchets.

Les coordonnées des personnes pour l’assistance technique devront être clairement mentionnées dans le mémoire technique (responsable commercial, technico-commercial, service programmation et service facturation).

|  |  |
| --- | --- |
| * Les bilans trimestriels & annuels pouvant être établis | 3 points |

|  |  |
| --- | --- |
| * L’assistance susceptible d’être apportée à l’Université en matière d’aide à l’élimination des déchets | 2 points |

**3 – Performance en matière d’insertion professionnelle des publics en difficulté - pondérée à 5 %**

|  |  |
| --- | --- |
| * Les moyens pour promouvoir l’insertion sociale au titre du présent marché. | 5 points |

**4 – Performance en matière de protection de l’environnement - pondérée à 5 %**

|  |  |
| --- | --- |
| * Le candidat indiquera dans le mémoire techniques les moyens de management environnemental et de la qualité (avec fourniture d’une copie des certifications si elles existent), afin de limiter son impact carbone et les modalités de mise en œuvre concrète dans le cadre du présent marché afin de préserver l’environnement. | 5 points |

NOTA : Si des renseignements complémentaires sont ajoutés à ce CMT, veuillez indiquer à quel critère cela correspond.

Ce cadre de réponses est modulable ; Le candidat peut donc agrandir l’espace de la réponse

Fait à

Le

Cachet de la société et signature